

Champ : Cultures, territoires et sociétés plurielles dans l'Océan Indien

Diplôme : LICENCE Mention : LLCER CREOLE Parcours CREOLE

**L3 CREOLE 2023-2024**

**CONTROLES DES ETUDIANTS EN REGIME DEROGATOIRE  
CALENDRIER EXAMENS SEMESTRE 6 - SESSION 1**

Code UE	LISTE ELEMENTS	ECTS	COEF	DATE	HEURE	SALLE	ENSEIGNANT	NATURE EPREUVE
<b>MAJEURES</b>								
L30F6A06	Linguistique et pragmatique mutualisé avec Lettres	3	3	Dossier individuel à rendre au plus tard le 28 mars. En Distanciel Asynchrone			Mme CHADY	Ecrit
L30K6A01	Littératures créoles	4	4	22/04/2024	13h30-17h30	Labo 31 la lucarne	M. LAURET	Ecrit
L30K6A02	Initiation à la recherche en créole	2	2	Dossier à rendre le 20 avril au plus tard. En Distanciel Asynchrone			Mme NOEL	Ecrit
L30K6A03	Traduction: version et thème	3	3	16/04/2024	13h30-15h30	S.43	M. MARIMOUTOU	Ecrit
L30K6A04	Approches du créole comme langue professionnelle	1	1	Dossier maison à rendre au plus tard le 26 février. Dépôt sur Moodle / En Distanciel Asynchrone			Mme NOEL	Ecrit
L30K6A05	Prévenir et lutter contre l'illettrisme mutualisé avec DU Illettrisme	2	2	02/04/2024	9h00-12h00	Labo 31 la lucarne	Mme DIJOUX	Dossier écrit et prestation orale
L30S6A05	La créolisation culturelle dans le sud-ouest de l'OI mutualisé avec SS	3	3	25/03/2024	13h00-15h00	A. Genevaux	Mme CALLANDRE	Ecrit
<b>MINEURES</b>								
L30K6I01	Expression orale Créole	6	6	22/04/2024	9h00-12h00	A déterminer	Mme DIJOUX	Dossier écrit et prestation orale
<b>COMPETENCES TRANSVERSALES</b>								
L30K6T01	Stage (50H)	2	2					
L30K6LVE	LVE : 1 LVE au choix	2	2					
L30T6ANG	Anglais Horaires changés pour l'écrit	2	2	12/04/2024	17h30-19h30	S.54	Mme MORIN	Oral
				19/04/2024	10h00-12h00	A. Genevaux	Mme MORIN	Ecrit
L30T6ESP	Espagnol	2	2	15/03/2024	13h30-16h30	S.20	M. GALISSE	Oral
				22/03/2024	14h00-16h00	S.20	M. GALISSE	Ecrit
L30T6ALL	Allemand	2	2	<b>PAS D'ETUDIANTS</b>				
L30T6UEO	UEO	2	2	<b>SE RAPPROCHER DU SERVICE UEO</b>				

VOIR PAGE SUIVANTE

**Rappel:**

La sortie n'est autorisée qu'après une durée d'une heure, provisoire ou définitive, et sur avis de l'enseignant(e) responsable. Les sorties se font à tour de rôle. Aucun objet personnel n'est autorisé sur la table : trousse, téléphones portables, ordinateur (sauf nécessité pour l'épreuve), dossiers, papiers etc. seront rangés dans le sac personnel de l'étudiant(e).

Chaque étudiant(e) dépose son sac dans un endroit de la salle indiqué par les enseignant( e)s.

Aucune communication est autorisée entre les étudiant(e)s, après le début de l'épreuve, sauf avis contraire des enseignant(e)s.

*Voir les informations en ANNEXE 2 du Règlement des études de l'UFR LSH.*

**Le présent affichage tient lieu de convocation**

Saint-Denis, le

**06/02/2024**

Code couleur modification:

1ere modification	<b>16/02/2024</b>	6ème modification		11ème modification	
2ème modification	<b>28/02/2024</b>	7ème modification		12ème modification	
3ème modification	<b>07/03/2024</b>	8ème modification		13ème modification	
4ème modification	<b>25/03/2024</b>	9ème modification		14ème modification	
5ème modification	<b>02/04/2024</b>	10ème modification		15ème modification	